

20

MAI

2020

Communes

le conseil municipal de la commune de Thônex est convoqué en séance extraordinaire le jeudi 28 mai 2020 à 18h30

à la demande du conseil administratif et en vertu de l'article 14, lettre b) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984

1. Demande d'un crédit de CHF 165'000,- en vue de l'acquisition de la parcelle n°5250, sise au chemin Jules-Dufesne au lieu-dit : "Les Verchères-Thônex". (DA-20-01)
2. Information du conseil administratif sur les mesures prises à titre provisionnel dont l'urgence a été commandée par les intérêts de la commune, conformément à l'article 48, lettre m), LAC.

conformément à l'ordonnance 2 COVID-19

cette séance ne sera pas publique mais retransmise en direct sur le site de la commune de Thônex : www.thonex.ch

Philippe Decrey
Maire